



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

• En exercice	6
• Présents	6
• Votants	6
• Absents	0
• Exclus	0

Date de convocation : jeudi 03 décembre 2021.

Date d'affichage : vendredi 10 décembre 2021.

Le neuf décembre deux mille vingt et un, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY

Absents : néant

Procuration : néant

Délibération N°21/2021 PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE A LA BRESSE

Après avoir pris connaissance du courrier de demande de participation financière à l'élaboration du voyage scolaire de l'école primaire de Fontenoy-le-Château, à savoir une classe de neige à la Bresse courant 2022, pour les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, DECIDE d'attribuer une subvention de 100 € par enfant domicilié à MONTMOTIER fréquentant les classes concernées. Trois enfants pour l'année scolaire 2021/2022.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le
Publié ou notifié le 10 décembre 2021.

JEAN PIERRE POIROT
2021.12.10 16:32:42 +0100
Ref:20211210_160003_1-1-O
Signature numérique
le Maire